

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

REDONNER VIE À LA RIVIÈRE

A Gerland, les cours d'eau ont été fortement canalisés, certains dès l'époque médiévale. La restauration de leur lit permettrait de leur redonner un espace de liberté, en installant par exemple des banquettes enherbées, recréant ainsi des méandres et assurant le soutien du débit en période estivale. Restaurer une forêt riveraine, en plantant arbres et arbustes (saules par exemple), protéger les roselières, végétaliser les berges seront des actions favorables à la biodiversité et à la ressource en eau.

AVIS DE RECHERCHE

Le Busard des roseaux est un rapace des grandes étendues de roseaux où il construit son nid. Sa présence sur le territoire est exceptionnelle. On peut le voir chasser au-dessus des champs de céréales. Recherchons-le !



© Paco Gómez
Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Végétation des mares
Forêts marécageuses d'aulnes	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Végétation des cours d'eau
Forêts fraîches à Primevère	Prairies humides	Végétation des étangs
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Boisements de saules		Végétation des bords d'étangs
Lisières forestières humides		Végétation des bords de cours d'eau
Végétation des clairières		



Végétations des bords d'étangs
© Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HUMIDES	🌿	Élatine à six étamines / <i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC., 1808	Régionale	En danger	2009
		Élatine verticillée / <i>Elatine alsinastrum</i> L., 1753		En danger	2009
		Laïche de Bohême / <i>Carex bohemica</i> Schreb., 1772	Régionale	En danger	2012
		Potamot à feuilles aiguës / <i>Potamogeton acutifolius</i> Link, 1818		En danger	2016
		Scirpe couché / <i>Schoenoplectus supinus</i> (L.) Palla, 1888		En danger	2003
		Scirpe à inflorescence ovoïde / <i>Eleocharis ovata</i> (Roth) Roem. & Schult., 1817		vulnérable	2012
		Jonc fleuri / <i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2003
		Hottonie des marais / <i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2018
		Sonneur à ventre jaune / <i>Bombina variegata</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Quasi-menacé	2017
		Crapaud calamite / <i>Epidalea calamita</i> (Laurenti, 1768)	Nationale	Quasi-menacé	2005
Rainette verte / <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Quasi-menacé	2011		
MILIEUX HERBACÉS	🌿	Épervière / <i>Hieracium laureolum</i> Arv.-Touv., 1876	Nationale	Vulnérable	2003
		Orchis de Fuchs / <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962		Vulnérable	2003
FORÊT	🌿	Bacchante / <i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2010
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	🐦	Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2017

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés
Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire
Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



GERLAND

Plan Local de Biodiversité

© Bourgogne Nature

Un ensemble exceptionnel d'étangs et de marais (Etang Creuzille, Etang Neuf, Etang de la Folie) et un vaste massif forestier comportant de nombreuses petites zones humides.
 Une des communes les plus riches de la Plaine agricole en terme de biodiversité



© Pierre Juillard

Des forêts menacées

La forêt d'aulnes et de frênes (ou « aulnaie-frênaie ») est un milieu très rare sur le territoire, présent sur des sols très humides, parfois marécageux, en bordure d'étang ou d'un cours d'eau. Le tapis herbacé est luxuriant et la présence de l'eau donnent une allure exotique à cette forêt, constituée de plantes qui apprécient les sols riches. Cette forêt abrite une grande diversité de plantes et d'amphibiens.

À RETENIR !

👉 **La forêt**
un très vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, présentant des secteurs riches en gros arbres et assurant la protection de la qualité de l'eau.

👉 **Les prairies bocagères***
un important témoin de l'élevage. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.

👉 **Les zones humides**
un réseau d'étangs remarquable, d'intérêt régional

👉 Présence exceptionnelle de l'Élatine à six étamines

Un félin très discret

Le Chat forestier est probablement un des animaux les plus mystérieux du territoire, en raison de sa grande discrétion. Où se cache-t-il ? Difficile à dire. Il est peut-être recroquevillé dans une souche, caché dans un vieil arbre pour mettre bas, en train d'arpenter les pelouses calcaires, de chasser dans les prairies ou de vous observer, de loin...



© Alexandros Gassios

Quand le niveau baisse...

La Laïche de Bohême est une petite plante que l'on rencontre en été sur les berges plates et asséchées des étangs. Lors de la baisse du niveau des eaux, elle forme avec d'autres plantes rares une « ceinture » de végétation sur les vases chaudes et humides. Localisée dans la plaine de Saône, elle est connue autour de quelques étangs du territoire. Fortement liée à un assèchement estival ou à des vidanges régulières, ses milieux de prédilection sont en régression.



© Stefan Iefnaer

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cacaohuète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comimpres

LES SITES REMARQUABLES DE GERLAND

La commune de Gerland, d'une superficie de 2 067 ha, est une des plus grandes communes de la Communauté de Communes. Située dans la Plaine agricole, elle est traversée dans sa partie Ouest par le fossé Carreau et la rivière du Meuzin, le principal cours d'eau du territoire.

Le village est situé en bordure de la vaste forêt de Cîteaux ; il est étendu le long de la route départementale D35 et comprend Balon, un petit hameau plus isolé.

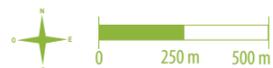
A l'Ouest s'étend un large paysage de grandes cultures, dessiné dès l'époque cistercienne, et fortement remanié lors des remembrements de la fin du XXème siècle.

A l'Est, le vaste massif forestier de Cîteaux, au parcellaire délimité par de grandes allées forestières et dédié à la production de bois d'œuvre, couvre une part très importante de la commune.

En limite de ce massif se trouvent 3 étangs de forte valeur écologique (étang Creuzille, étang Neuf, étang de la Folie).

4 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Gerland. Ils regroupent la plupart des secteurs importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de Cîteaux et les mares forestières de la Chocelle jusqu'aux prairies de Balon entretenues par pâturage. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les vastes boisements et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

-  Cours d'eau
-  Cultures
-  Etangs
-  Forêts
-  Friches
-  Haies et broussailles
-  Marais
-  Plantations de peupliers
-  Prairies
-  Village



© Martin Mecnarowski



MARES DE LA CHOCELLE Des zones humides menacées

Dans le Bois de la Chocelle, cette parcelle humide est une ancienne zone d'extraction d'argiles pour la fabrication de tuiles. Elle abrite désormais un réseau de mares, comportant des plantes rares en Bourgogne, comme l'Hottonie des marais, et de nombreux amphibiens. La Rainette verte est une grenouille que vous pourrez observer ou entendre ici.



© Andrei Daniel Mihalca

MASSIF FORESTIER ET MARES DE LA FORÊT DE CÎTEAUX Au pays du Sonneur

Les grandes forêts de chênes et de charmes de Cîteaux sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui les a fortement modifiées au cours des siècles. Ça et là, elles prennent encore un aspect plus proche d'une forêt naturelle avec des gros arbres et des arbres morts. De nombreuses mares ponctuent ce massif, sillonné de dépressions humides et de petits cours d'eau. Ces points d'eau accueillent notamment de petites populations du crapaud Sonneur à ventre jaune. L'Hottonie des marais (photo) est une plante rare que vous pouvez observer dans les mares forestières.



© Christian Fischer



© Charles J Sharp

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hironde rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune de Gerland est traversée par un cours d'eau majeur de la Plaine : la rivière du Meuzin. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau et les étangs sont à préserver ou à restaurer. Une part très importante de la commune est couverte par le massif forestier de Cîteaux formant un vaste réservoir de biodiversité, comportant un réseau d'étangs. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Dans la partie Ouest, vaste paysage de grandes cultures, le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations et les champs est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.

COMPLEXE PRAIRIAL DE BALON Des prairies qui deviennent rares

Ce bel ensemble de prairies bocagères, parcouru par le ruisseau du Fossé Carreau, entoure le hameau de Balon et ses habitations. De telles surfaces de prairies d'un seul tenant sont aujourd'hui exceptionnelles sur le territoire. La Pie-grièche écorcheur est un oiseau que vous pourrez observer ici.



© Pierre Juillard

RIPISYLVES ET ETANGS DE LA FOLIE, NEUF ET CREUZILLE Un important réseau d'étangs forestiers

Ces étangs qui se succèdent en bordure de la vaste forêt de Cîteaux sont hérités de l'époque médiévale, à l'exception de l'étang «Neuf» créé au XIX^e siècle. Ils constituent ainsi à la fois un exceptionnel patrimoine naturel et historique. En été, quand le niveau d'eau est au plus bas, les berges vaseuses se couvrent d'une végétation basse comportant beaucoup de plantes rares comme l'exceptionnelle Elatine à six étamines.